



Recrute

Auxiliaire de puériculture

Pour sa crèche intercommunale de Castellane

A pouvoir dès le 1^{er} juillet 2026



Castellane

Alpes de Haute Provence (04)



CDD de 1 an à 3 ans



Catégorie B

Auxiliaire de Puériculture

Fonctionnaire ou à défaut, par voie contractuelle



Rémunération statutaire
+ régime indemnitaire



Candidatures

(cv et lettre de motivation)
à adresser avant le 31 mai 2026

A

Monsieur le Président de la CCAPV,
en précisant l'intitulé du poste.

- ressources-humaines@ccapv.fr
- Service Ressources Humaines
Communauté de Communes
Alpes Provence Verdon,
16, Place de Verdun, BP 2
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : +33 4 92 83 68 99
<https://ccapv.fr/>

Vous recherchez un emploi dans le secteur de la petite enfance ? Alors venez accompagner la crèche intercommunale de Castellane pour l'élaboration et la mise en place des valeurs éducatives fondamentales du territoire, articulées autour de la nature et de la culture, au sein d'un projet innovant !

MISSIONS

Sous la responsabilité de la directrice de crèche, et au sein d'une équipe, vous aurez en charge les missions suivantes :

- Vous êtes garant(e) du bien-être physique et psychologique de l'enfant,
- Accueillir l'enfant et les parents,
- Vous réalisez les soins préventifs et curatifs adaptés et respectueux du rythme individuel de l'enfant,
- Vous appliquez et transmettez vos connaissances sanitaires de l'accueil du jeune enfant (diététique infantile, biberonnerie...)
- Vous veillez à l'hygiène et la sécurité,
- Vous proposez et animez des activités en respectant l'âge des enfants
- Vous transmettez vos connaissances et accompagnez les parents dans leurs questionnements sur le développement de leur enfant

PROFIL RECHERCHÉ

- Titulaire du **diplôme d'auxiliaire de puériculture**, vous justifiez d'une expérience et/ou d'une forte appétence pour l'accueil et l'accompagnement du jeune enfant en EAJE.
- Engagé(e) et réfléchi(e) vous savez transmettre vos idées et vos pratiques.
- Vous participez activement à l'élaboration, la rédaction et la réalisation du projet pédagogique.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Titulaire ou contractuel, CDD de 1 an à 3 ans.
- Poste à 35 heures hebdomadaires annualisées.
- Accompagnement à la formation.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire lié à la fonction
- Contrats collectifs mutuelle santé et prévoyance avec participation employeur
- Collectivité adhérente au CNAS